

## Descriptif de module

**Filière** : Année propédeutique Santé

**1. Intitulé du module** : PROJET PERSONNEL

**Année académique** : 2023-2024

*Code* : APS 7

### 2. Organisation

Dotation horaire du module : Cours et séminaires équivalent à une demi-journée. Temps de travail personnel planifié jusqu'à concurrence du temps prévu de 4 semaines

### 3. Finalités et objectifs généraux d'apprentissage

La finalité du module est de permettre à l'étudiant-e de construire et argumenter son projet personnel de formation dans le domaine de la Santé.

Les objectifs généraux d'apprentissage qui en découlent sont les suivants :

- s'informer afin d'affiner son choix professionnel
- faire preuve d'une attitude active et autonome face à son orientation future
- se positionner dans son choix
- évaluer ses propres aptitudes en regard de son choix d'orientation
- chercher, évaluer, exploiter et structurer l'information
- présenter par écrit et oralement les résultats de sa démarche

### 4. Contenus et objectifs spécifiques

| <i>Intitulé du cours</i>        | <i>Objectifs spécifiques</i>  |
|---------------------------------|---|
| Présentation du module          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre la place du module dans la formation</li> <li>- Identifier les méthodes de travail utilisées</li> <li>- Se mettre en perspective du travail à réaliser</li> </ul> |
| Séminaire de retour sur l'écrit | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les critères d'évaluation du travail écrit</li> <li>- Ajuster son travail en fonction des critères</li> </ul>   |
| Travail personnel               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer son autonomie dans l'apprentissage en organisant son travail et fonction des consignes, des délais et des critères d'évaluation définis</li> </ul>                |

### 5. Modalités d'évaluation et de validation

**Modalités d'évaluation :**

Evaluation écrite

Evaluation orale

Evaluation pratique

L'évaluation est réalisée sur la base :

- d'un document écrit à rendre entre la semaine 20-21

**Modalités de validation :**

Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note supérieure ou égale à E

**Modalités de remédiation**

L'étudiant-e ayant obtenu la note F présente un complément portant sur les points du travail écrit jugés insuffisants, durant la semaine 27.

**6. Enseignant-e-s**

Différent-e-s intervenant-e-s HESAV

**7. Ouvrages de référence****8. Responsable du module**

Elsa Catarina Marques Canelo  
T320, Av. de Beaumont 21  
1011 Lausanne  
t: +41 21 316 89 54  
[catarina.canelo@hesav.ch](mailto:catarina.canelo@hesav.ch)

Descriptif validé le : 21.08.2023

Par : Co-responsable APS